59^E JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL



MUTUALISER ET OUTILLER SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : 10 ANS D'UNE COLLABORATION RÉGIONALE ET PLURIDISCIPLINAIRE

Dr Faiten AZZABI

Médecin du travail - SMIA - Angers

Brigitte BAUDRY

Psychologue du travail – RESTEV – La Roche-sur-Yon

Béatrice BELLIOT

Ergonome – ST 72 – Le Mans

Claudine BRINDEJONC

Infirmière de Santé au travail - SATM -Laval

Emmanuelle DARIELLE

Infirmière de Santé au travail – SSTRN – Nantes

Dr Axelle DECOSTIER

Médecin du travail – SSTRN – Nantes

Pierre JOURDAIN

Ergonome – RESTEV – La Roche-sur-Yon

Lenaïck GAUTHIER SUQUET

Psychologue du travail - STCS - Cholet

Tugdual KEROMEST

Responsable Pôle technique – SATM – Laval

Frédéric LE BIHAN

Psychologue du travail, Responsable Pôle ergo-psycho-social – SSTRN – Nantes

Ana-Sophia LECLERC

Psychologue du travail - SSTRN -Nantes

Dr Monique LELOUP

Médecin du travail - STCS - Cholet

Isabelle MARY-CHERAY

Psychosociologue, Responsable des conseillers en prévention – SMIA – Angers

Dr Sibylle MENUET

Médecin du travail - GIST - Saint-Nazaire

Esméralda THOMAS

Ergonome, Psychologue du travail – GIST – Saint-Nazaire

Introduction / Objectifs:

En 2014, un groupe composé de professionnels pluridisciplinaires représentant tous les territoires de la région Pays de la Loire se crée pour piloter des projets à l'échelle régionale, répondant à des préoccupations de terrain des équipes pluridisciplinaires de nos Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).

Les Services ne répondant pas de la même manière à leurs adhérents sur la thématique des risques psychosociaux (RPS), il apparaissait nécessaire de pouvoir développer une « posture » commune sur le sujet et des modalités d'actions plus concertées entre préventeurs et entre Services.

Le but étant d'harmoniser la culture sur cette thématique, le groupe de travail s'est engagé dans un état des lieux des pratiques, le repérage des besoins des Services puis la création et la diffusion d'outils pour la prévention des risques psychosociaux.

Objectifs Principaux:

- Développer une culture commune de la prévention des risques psychosociaux au sein des SPSTI.
- Mutualiser les outils, participer à une harmonisation des pratiques.
- Répondre aux besoins des professionnels du terrain en matière d'outils de prévention des risques psychosociaux.

Méthodologie:

- ▶ 7 SPSTI sont contributeurs en 2024 (6 en 2023).
- Composition du groupe : médecins, IDEST (infirmier(es diplômé(e)s d'État en Santé au travail), psychologues du travail, ergonomes et psychosociologue. Le nombre de participants varie selon les années : le groupe comprend 10 membres en 2024 dont 1 présent depuis la création du groupe.
- ▶ 4 à 5 réunions de travail par an, en journée entière.
- Des interlocuteurs relais ont été identifiés dans 4 des SPSTI non-contributeurs. Ils sont invités à une réunion dans l'année pour être informés des travaux du groupe, contribuer au recueil des besoins et diffuser les outils mutualisés auprès de leurs collègues.
- ▶ Un copilotage a été mis en place depuis 2021. Il est assuré à 6 mains : médecin du travail, psychologue du travail et psychosociologue.

Le groupe partage ses travaux avec PRÉSANSE Pays de la Loire. La mutualisation des outils et des compétences sur les RPS est soutenue par les Directions des SPSTI. En 2024, ce soutien prend une nouvelle forme avec la désignation d'un Directeur « sponsor » du groupe de travail.

Résultats obtenus :

Depuis sa création, le groupe a réalisé :

- ▶ un état des lieux des pratiques de prévention des RPS dans les SPSTI de la région (2015);
- un dispositif de formation dédié à la connaissance et à la prévention de ce risque, pour des sessions d'une demi-journée à deux jours selon les professionnels concernés : Médecins du travail, Infirmiers en Santé au Travail, Assistants médicaux, ASST (Assistant en Santé et Sécurité au Travail), IPRP (Assistant en Santé et Sécurité au Travail) (2015-2016) ;
- l'animation de ces sessions de formations pour les professionnels des SPSTI (de 2016 à 2020);
- ▶ un diaporama de sensibilisation aux RPS à destination des acteurs de l'entreprise (2017) mis à disposition des personnes formées ;
- ▶ un guide argumentaire (2018-2019) pour outiller les professionnels des SPSTI sur la manière d'aborder le sujet des RPS avec les acteurs de l'entreprise ;
- ▶ un outil complet de sensibilisation « harcèlement sexuel et agissements sexistes » (2019-2021), pour aider les professionnels des SPSTI à animer des sessions de sensibilisation en entreprise ;
- ▶ des fiches pratiques, concrètes et synthétiques pour les employeurs et les managers pour les outiller dans leurs missions de prévention des RPS (2021-2023).



Illustration n°1 : Guide argumentaire.



Illustration n°2: Exemple de fiche pratique.

Discussion des résultats / Conclusion :

Les différents outils réalisés par le groupe visent à renforcer la synergie des Services de la région ; ils contribuent à une offre de service en prévention primaire sur les risques psychosociaux, cohérente et pertinente à l'échelle de la région.

Les travaux sont relayés et disponibles sur le site PRÉSANSE régionale et celui du PRST (Plan Régional Santé au Travail).

En 2024, le groupe s'oriente sur un nouveau thème de travail « RPS et TMS » et va l'articuler avec les travaux du PRST4. Les travaux visent à outiller les professionnels des équipes santétravail lors du travail en équipe et avec l'employeur.

Pourquoi ce groupe de travail dure dans le temps ? Pour ses membres, ce travail pluridisciplinaire, à l'échelle régionale, renforce les coopérations et mutualise veille documentaire, réflexion et construction d'outils. Les participants y (re)-trouvent un espace d'échanges, de discussion et de production, « ressourçant » pour la pratique de chacun.

Bibliographie / Sitographie:

- ► Guide argumentaire « *Parler des risques psychosociaux aux acteurs clés de l'entreprise* » : https://www.prst-pdl.fr/wp-content/uploads/2019/05/10052019-Guide-argumentaire-RPS_web.pdf
- ► Fiche RPS pour managers : https://presanse-paysdelaloire.fr/ressource/introduction-prevention-des-rps/



Pour contacter l'auteur de cette communication : i.marycheray@sante-travail.net